# « Et si la Covid durait ? » : le CESE partage ses réflexions sur la première note du Haut-Commissariat au Plan

Date
Publié le 04/12/2020
Description

**Le bureau du Conseil économique, social et environnemental et son Président, Patrick Bernasconi, ainsi que les Présidents des formations de travail, ont participé, dans le cadre des missions confiées au Haut-Commissariat et de celles du Conseil, aux réflexions autour de la première note de problématique présentée en novembre par le Haut-Commissaire au Plan, François Bayrou, « Et si la Covid durait ? ». Le CESE lui a adressé aujourd'hui ses réflexions sur le sujet.**

En tant que Conseil de la société civile organisée, le CESE est pleinement intégré au processus de travail du Haut-Commissariat au Plan. Chaque note de problématique fait l'objet d'une consultation systématique du Conseil, seule instance dans ce cas. Le CESE produit sur cette base une « réponse » destinée à éclairer les propositions finales du Haut-Commissariat au Plan, sur la base des observations et enjeux soulevés par la société civile organisée représentée au CESE. « *Cette démarche, qui renoue avec les principes fondateurs, tant du Commissariat au Plan que du CES, aux lendemains de la seconde guerre mondiale, et montre combien le Haut-commissaire au Plan attache de l'importance à l'avis de la société civile organisée dans la construction de l'avenir de notre pays* », explique Patrick Bernasconi.

« *La lettre de mission que le Président de la République lui a adressée, indiquait notamment que le prise en compte du long terme est pour notre temps une impérieuse obligation* », ajoute-il.

Dans le cadre de ce premier travail « *Et si la Covid durait ?* », le CESE a nommé Marie-Claire Martel, représentante du groupe des associations et Michel Chassang, membre du groupe des professions libérales, rapporteurs des travaux du Conseil sur le sujet. Toutes les sections du Conseil ont été mobilisées pour rendre des conclusions prenant en compte dans sa totalité l'ampleur de la problématique. Les deux rapporteurs nommés par le CESE, avec les formations de travail du Conseil, ont formulé plusieurs propositions afin de nourrir la réflexion du Haut-commissariat au Plan sur les enjeux liés la présence durable de la menace pandémique. Le Haut-Commissariat au Plan élaborera, sur la base des premières réflexions et de cette « expertise d'usage » du CESE, une note de propositions d'orientations stratégiques à destination du chef de l'état.

Dans la lignée des priorités identifiées dans la note du Haut-Commissariat, le CESE propose des compléments à la réflexion stratégique très complète menée :

- « Construire une politique de prévention ou d'atténuation du retour d'une telle crise »
- Établir un « Plan d'urgence cohérent avec un plan à moyen et long terme de stratégie industrielle défini et partagé avec toutes les parties prenantes : garantie de production française ou européenne pour les secteurs stratégiques qui doivent être explicitement désignés »

- Définir une « Nouvelle stratégie d’aménagement du territoire et de développement du numérique partout sur le territoire »

- Engager une « Stratégie de revalorisation et de sécurisation des métiers publics et privés de ceux qui nous soignent, nous nourrissent, nous éduquent et assurent les services de première importance, en y intégrant la lutte contre toutes les inégalités de genres. »

- Lancer une « Grande politique de prévention des maladies, de la perte d’autonomie et des inégalités sociales qui fragilisent les personnes, notamment par un renforcement de la Sécurité Sociale »

- Envisager un « Financement de l’économie et gestion de la dette publique. Comment concilier le traitement de la dette et le financement des investissements nécessaires à la réussite des transitions ? ».

- Intégrer les « Enjeux démocratiques « Nouvelles modalité de participation de la société à la construction et à la mise en œuvre des politiques publiques. »

Ce premier travail partagé entre le Haut-Commissariat et le CESE est pour Patrick Bernasconi « *un signe particulièrement encourageant d’un changement de méthode qui doit servir d’exemple. En effet les institutions de notre pays ont trop souvent l’habitude de réfléchir, travailler, isolement. La réflexion partagée voulue par le Haut-Commissaire au Plan et proposée au CESE est un gage de réussite*. »

© - copyright CESE - Mai 2024